

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 3

présenté par  
M. Sirugue  
-----

### ARTICLE 14

I. – Après la seconde occurrence du mot :

« prévue »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 38 :

« au chapitre III du titre VI du livre Ier de la quatrième partie ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« chapitre III »

les mots :

« même chapitre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.